

Protéger la ressource

Le Havre Seine Métropole exploite 14 captages d'eau, couvrant près de 450 km², pour l'approvisionnement en eau potable d'environ 275 000 habitants. La plupart de ces points d'eau sont classés prioritaires au titre du Grenelle de l'environnement. La communauté urbaine a souhaité mettre la priorité sur la protection amont de la ressource en eau en privilégiant une gestion équilibrée et économe de la ressource en eau et en développant les plans d'action préventifs sur les bassins d'alimentation des captages selon deux voies qui sont menées en parallèle.

Les bassins d'alimentation des captages (BAC)

La communauté urbaine gère actuellement 6 bassins d'alimentation des captages :

- [Carte des bassins d'alimentation des captages](#)
- [Schéma de protection de la ressource en eau](#)

Lutte contre les pollutions ponctuelles : La Déclaration d'Utilité Publique (DUP)

Ce dispositif de protection des captages permet de compléter les périmètres et les prescriptions instaurés par les DUP, qui ont pour but prévenir les pollutions ponctuelles et accidentelles.

Pour chaque captage, il existe 3 types de périmètres.

Périmètre de protection immédiate

Il a pour fonctions principales d'empêcher la détérioration des ouvrages et d'éviter les déversements de substances polluantes à proximité immédiate de l'ouvrage.

Périmètre de protection rapprochée

Le périmètre de protection rapprochée vise les risques de pollutions ponctuelles et accidentelles, et la conservation de la qualité de l'environnement du captage. Il constitue une zone tampon entre les activités à risque pour la qualité de l'eau captée et le captage.

Périmètre de protection éloignée

Il correspond à tout ou partie de la zone de captages et est créé afin de réglementer toutes les activités, dépôts ou installations de nature à nuire directement ou indirectement à la qualité des eaux.

Ces périmètres de protection sont réglementaires, ils sont destinés à protéger les points de captages et un secteur proche de ceux-ci, et non l'ensemble de la ressource captée.

[Consulter le schéma explicatif des dispositifs de protection des bassins d'alimentation des captages](#)

Lutter contre les pollutions diffuses

Les Programmes d'actions sur les Bassins d'Alimentation de Captage (BAC) ou Aires d'Alimentation de Captage (AAC)

L'alimentation en eau potable est un enjeu de santé publique pour les générations actuelles et futures. En France, le Grenelle de l'environnement a impulsé une action forte de protection des 500 captages les plus menacés en France par les pollutions diffuses, notamment les nitrates et les produits phytosanitaires.

Leur mise en œuvre résulte d'une démarche volontaire des acteurs avec pour objectifs :

- La réduction d'intrants via le renforcement du conseil individuel et collectif aux agriculteurs afin d'évoluer vers une agriculture durable et raisonnée
- La communication et la sensibilisation des prescripteurs agricoles, des agriculteurs, et des élus locaux
- Le développement de partenariat avec des acteurs locaux et la participation

à la structuration des politiques agricoles vertueuses

- La mise en place d'aménagements d'hydraulique douce pour limiter les transferts vers le karst et les captages

À ce jour, 4 programmes d'actions sont en cours et 2 en cours de validation avec 248 agriculteurs engagés ainsi que 82 conseils agricoles.

Quelques chiffres clés

- 2 essais agricoles d'expérimentation de pratiques durables
- 5 ateliers techniques par an sur la gestion optimisée de l'azote et des produits phytosanitaires à destination de la profession agricole
- 943 hectares couverts par des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques
- 110 projets d'investissement pour une agriculture durable accompagnés dont 34 soutenus par la communauté urbaine
- 215 analyses effectuées dans les sols et dans les effluents d'élevage pour suivre la dynamique de l'azote par an
- Chaque année, 12 campagnes de suivi des niveaux des nappes souterraines
- 3 campagnes de suivis renforcés mensuels de la qualité des eaux brutes des captages lors des phases d'élaboration des programmes d'actions BAC
- Réalisation de traçages colorimétriques pour améliorer la connaissance des écoulements des eaux souterraines

Ces actions entreprises depuis quelques années vont se renforcer sur l'ensemble des 450 km² constituant les bassins d'alimentation des captages.